

AVIGNON

Ville d'exception

**La ville d'Avignon recrute pour sa Direction Générale Adjointe
Pilotage des Ressources et de la Performance**

**Pôle des Ressources Humaines
Direction Développement RH – Service Prévention et Qualité de Vie au Travail**

**Poste : Chef de service Prévention et Qualité de vie au travail f/h
Emploi : Chef de Service**

Filière Administrative – Catégorie A

Située au cœur de la Provence, Avignon, première ville du département du Vaucluse avec près de 92 000 habitants, est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO grâce à ses monuments emblématiques tels que le Palais des Papes et le célèbre pont d'Avignon. Bénéficiant d'une position stratégique, Avignon se trouve au carrefour de trois départements – le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et le Gard – et à proximité immédiate de grandes villes : à seulement 45 minutes de Nîmes, 1 heure de Marseille et 2h40 de Paris grâce à sa gare TGV. Reconnue pour son dynamisme et son cadre de vie exceptionnel, la ville s'illustre par son engagement dans des projets innovants et son soutien à la diversité des talents.

Employeur de référence dans la région, Avignon propose un environnement de travail stimulant, où culture, patrimoine et modernité se conjuguent au service de ses habitants. Rejoindre Avignon, c'est contribuer à l'épanouissement d'une ville unique, à la croisée des chemins entre histoire et avenir.

Missions :

Contribuer à la définition et au pilotage de la politique de prévention des risques professionnels et de qualité de vie au travail

Structurer la stratégie de développement sur ces thématiques en consolidant les outils de prévention et collaborer à l'intégration des personnes en situation de handicap, à l'égalité professionnelle et aux politiques d'action sociale

Participer à la définition des orientations stratégiques de la politique ressources humaines et développer une vision pluridisciplinaire des enjeux à l'échelle de la collectivité en s'appuyant sur les acteurs de prévention internes ou externes

Activités :

Elaborer et mettre en œuvre la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

- ✓ Mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques, et vérifier la bonne tenue des registres
- ✓ Collecter les informations, les diffuser, proposer des actions correctives
- ✓ Animer l'équipe des conseillers et des assistants de prévention, veiller à leur professionnalisation (formation, accompagnement)
- ✓ Participer à la formation des personnels encadrants ou non
- ✓ Développer les partenariats avec les acteurs de la prévention (ACFI, médecin du travail, FIPHFP)
- ✓ Elaborer et mettre en œuvre, en partenariat avec l'ensemble de la DRH, une politique de prévention et d'accompagnement du handicap

- ✓ Coordonner les actions de prévention des risques professionnels et de promotion du bien-être au travail
- ✓ Optimiser les coûts liés à la gestion des risques professionnels et à l'absentéisme, en mettant en place des actions de prévention efficaces et des programmes de qualité de vie visant à réduire les impacts sur la performance et à limiter les coûts indirects liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles

Mettre en place des actions concrètes pour prévenir l'absentéisme et renforcer l'employabilité des agents

- ✓ Promouvoir les pratiques favorisant le bien-être mental et physique au travail, tout en soutenant la gestion de la santé au travail
- ✓ Garantir la sécurité des collaborateurs tout en favorisant un environnement de travail sain, équilibré et motivant
- ✓ Développer des initiatives de prévention, de sensibilisation et de formation à la sécurité (valorisation des compétences des agents en leur offrant des opportunités d'évoluer dans un environnement de travail sécurisé et épanouissant)
- ✓ Suivre les visites médicales obligatoires ou à la demande de la collectivité

Compétences Requises

Connaissances :

Culture organisationnelle et managériale de la collectivité
 Cadre juridique et conventionnel applicable aux collectivités, Code du travail
 Méthodes d'analyse et de diagnostic
 Règlements, consignes et procédures en matière d'hygiène et de sécurité
 Procédures et organisation des services d'urgence
 Principes généraux en ergonomie

Savoir-faire techniques :

Manager une équipe
 Rédiger des actes et documents administratifs
 Evaluer les risques pour la santé ou la sécurité
 Participer à la concertation avec les partenaires sociaux
 Concevoir et exploiter des outils d'analyse
 Elaborer et suivre des tableaux de bord
 Formuler des propositions ou solutions techniques
 Assister et conseiller les services

Qualités Professionnelles :

Sens des responsabilités et du service public
 Esprit d'analyse et de synthèse
 A l'écoute, Bienveillant, Pédagogue
 Capacité d'anticipation, Organisé, Réactif
 Esprit d'équipe

Relations Fonctionnelles

Externes : Tous les services de la ville

Internes : Fournisseurs, Prestataires

Horaires et Lieu de Travail

Lieu : 41 Cours Jean Jaurès – 84000 AVIGNON

Horaires : Cycle AAS1 : Plage variable 07h45 – 9h00 / Plage fixe 9h00-11h30 / Plage variable 11h30-14h00 / Plage fixe 14h00-16h00 / Plage variable 16h00-18h00

Temps de travail : Temps complet - Choix d'option possible 35 h - 37h30 ou 39h

Conditions d'accès : Formation Supérieure en RH souhaitée

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

Les candidatures doivent être adressées avant le 20 février 2026
au Pôle Ressources Humaines

à l'attention de Madame Elisabeth VENZAC
Cheffe de service Accompagnement des Talents
1, rue Racine – 84045 Avignon Cedex 9
ou par mail : mobilite.recrutement@mairie-avignon.com